



CHAMPIONNAT DE FRANCE FFM ENDURANCE TT QUAD

www.ffmoto.org

Date de début : 28.09.13 Date de fin : 28.09.13 N° d'inscription FFM : 563
 Lieu : GRÈZAE 17140
 Moto-Club : GRÈZAE MOTO CLUB N° d'affiliation : 0408
 Nom de l'Organisateur Technique : GRÈZAE MOTO CLUB RAGONNAUS DANIEL
 Adresse : 18 ROUTE DE LA POUL JE GRÈZAE 17140 MEURSAE
 e-mail : RAGONNAUS.DANIEL@ORANGE.FR Téléphone : 06.30501886
 Site Internet : WWW.GRÈZAE MOTO CLUB.COM

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

| | | |
|-----------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Directeur de course | VIMPIERRE JEAN MICHEL | Licence N° |
| Délégué FFM (Président du Jury) | POMMIER THIERRY | Licence N° |
| 1er Membre du Jury | | Licence N° |
| 2ème Membre du Jury | | Licence N° |
| Commissaire technique responsable | DELOIT JEAN MICHEL | Licence N° |
| Responsable du chronométrage | DESARSON DOMINIQUE | Licence N° |
| Responsable du parc coureurs | RAGONNAUS DANIEL | Licence N° 020317 |

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Endurance Tout Terrain Quad :

- Age15 minimum de 250cc à 550cc 2T & 4T & 18 minimum pour les autres cylindrées
- LicencesNCA / Inter / Inter Jeune / NCB / LAJ
- CylindréeToutes cylindrées avec des moteurs mono ou bicylindre
- PlaquesNuméro blanc sur fond vert (NCA / Inter) & Numéro noir sur fond jaune (NCB / LAJ)

Les pilotes titulaires d'une licence NCB ou d'une licence une manifestation (LAJ) sont autorisés à participer à l'épreuve mais ne seront pas retenus dans le classement du CHampionnat de France ou du Trophée de France (classement à la journée uniquement).

Quad Minime :

- AgeDe 12 à 13 ans
- LicencesNJ3 / Inter Jeune
- Cylindrée85cc 2T ou 90cc 4T & 150cc 4T moteurà vitesse et refroidissement liquide
- PlaquesNuméro blanc sur fond vert

Quad Cadet :

- AgeDe 13 à 15 ans
- LicencesNJ3 / NCA / Inter / Inter Jeune
- Cylindrée125cc 2T ou 250cc 4T
- PlaquesNuméro blanc sur fond vert

Prix d'arrivée :

Les primes du classement Scratch sont les suivantes :

| Place | 1er | 2e | 3e | 4e | 5e |
|----------------------|-------|-------|-------|-------|------|
| Plus de 100 pilotes | 500 € | 300 € | 200 € | 100 € | 80 € |
| Moins de 100 pilotes | 250 € | 150 € | 100 € | 60 € | 40 € |



05 AOÛT 2013

ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical *EYRAUD*

Nombre de secouristes... *12*

Hôpital le plus proche... *ROYAN - SAINTES*

Nombre d'ambulances... *2*

Temps de trajet (en mn)... *20*

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit... *LES BRULES - 17120 GRÉZAC*

Ville la plus proche... *COZES*

Coordonnées GPS.....

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur... *8 km*

Largeur de la grille de départ... *2,5 Mètres*

Nombre de poste de Commissaires de piste.....

Largeur minimum... *8 Mètres*

Longueur de la ligne droite de départ... *250 Mètres*

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais..... Quads

Capacité en manche... Quads

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

| | | |
|---|--|---|
| <p>VISA CLUB Date : le <i>31.07.13</i> Signature :  MOTO CLUB 17120 GRÉZAC</p> | <p>VISA LIGUE Date : le <i>28/08/13</i> </p> | <p>VISA FFM N° <i>1310896</i> Date : le <i>28/08/2013</i> Signature :  </p> |
|---|--|---|

Programme Endurance Tout Terrain GREZAC 2013

Vendredi 27 septembre :

18h-20h Contrôles administratifs et techniques (quads et pit bike)

Samedi 28 septembre :

7h-10h Contrôles administratifs et techniques (quads et pit bike)

9h30 Mise en place du service de sécurité

9h55-10h30 Tour de reconnaissance + essais chronos Quads NCA/NCB

10h40-11h Tour de reconnaissance + essais chronos Quads Minimes/Cadets

11h10 Tour de reconnaissance et mise en place de départ pit bike

11h30-13h30 Course pit bike

13h50-14h10 1^{er} manche Quads Minimes/Cadets

(remise des prix pit bike pendant la manche quads)

14h30-17h Course Quads NCA/NCB

17h20-17h40 2^e manche Quads Minimes/Cadets

Remise des prix à partir de 18h

Contrôles administratifs et techniques motos de 16h à 19h

Dimanche 29 septembre :

7h-9h Contrôles administratifs et techniques

8h Mise en place du service de sécurité

8h15 Tour de reconnaissance et mise en place de départ 85cc

8h45-9h30 Course 85cc

10h-10h30 Séance d'essais motos

11h Départ

(remise des prix 85cc vers 11h30)

17h Arrivée (14h pour les solos)

Remise des prix à partir de 18h



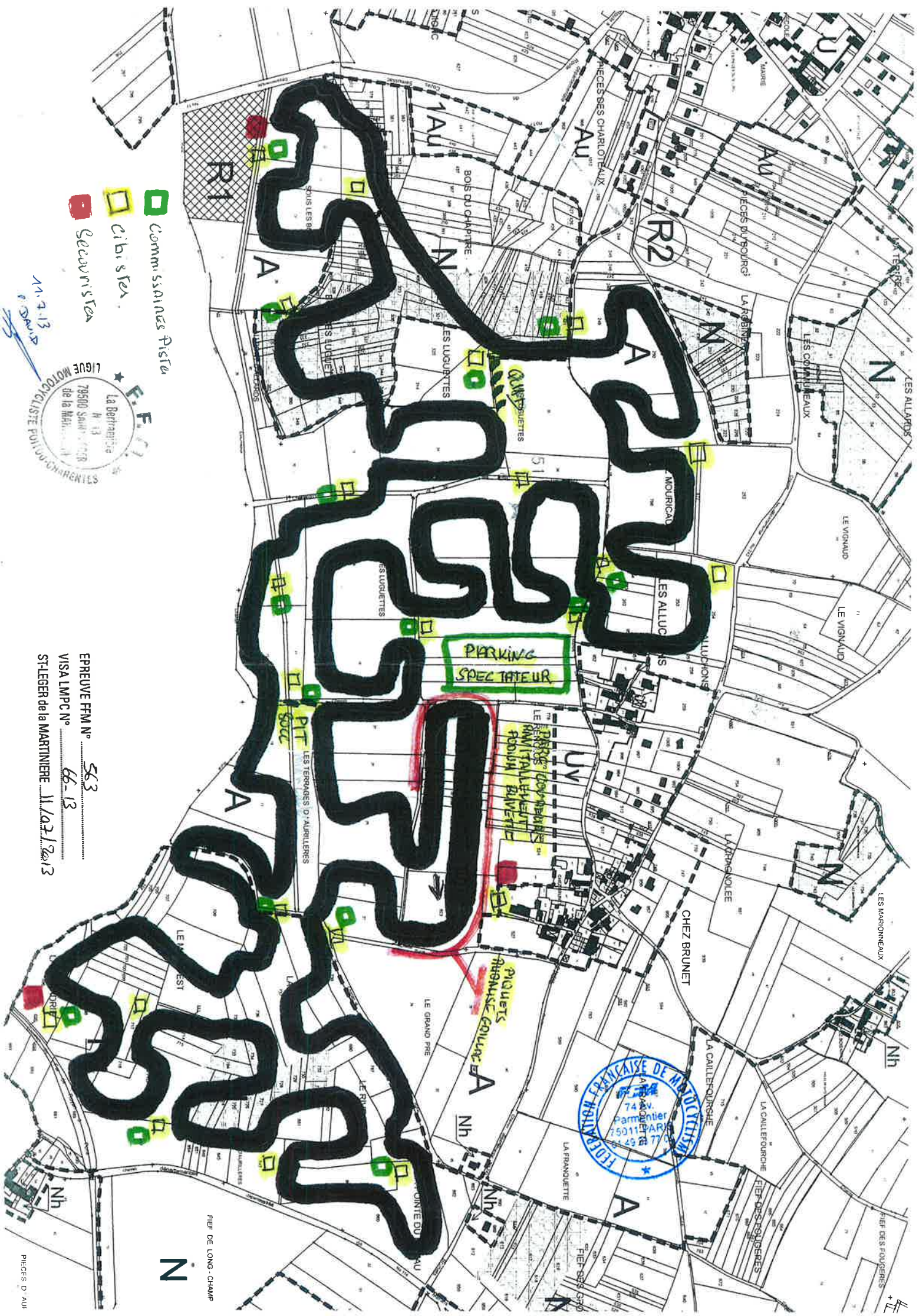
EPREUVE FFM N° 563

VISA LMPC N° 66-13

ST-LEGER de la MARTINIERE 11/07/2013

11-7-13

P. Duval



□ Commissaires Piste
□ Cibistes
□ Secouristes

11.2.13
 LIGUE MOTOCYCLISTE FÉDÉRALE
 de la Martinique
 N° 13
 79500 SAINT-PIERRE
 La Bertrange

PARKING
 SPÉCIALISTE

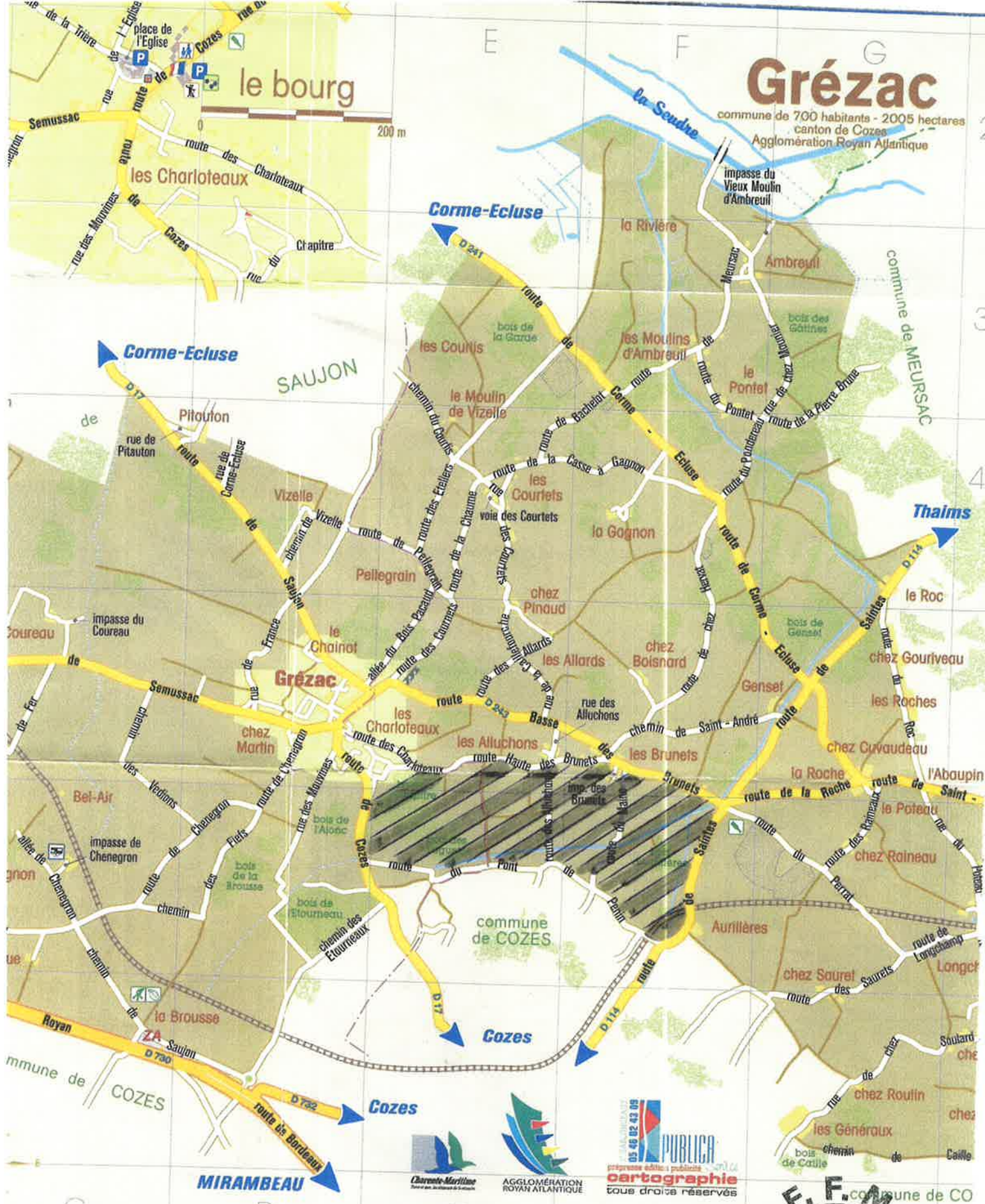
BUREAU
 D'AMÉNAGEMENT
 URBAIN

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
 74 Avenue
 de la République
 75011 PARIS
 01 42 51 71 73

EPREUVE FFM N° 563
 VISA LMPC N° 66-13
 ST-LEGER de la MARTINIQUE 11/02/2013

REF DE LONG-CHAMP

PIECES D'AV



Grézac

commune de 700 habitants - 2005 hectares
canton de Cozes
Agglomération Royan Atlantique

